

« Justin Bomboko » de Franco Luambo Makiadi

Décryptage d'une chanson de l'artiste à l'aube de l'indépendance

Stanislas
LUFUNGULA
Lewono,
Professeur associé
à l'Université
Pédagogique
Nationale de
Kinshasa (UPN).
lufungulalewono@
gmail.com

Le 30 juin 1960, le Congo Belge rompt avec son statut de colonie pour accéder à l'indépendance. Dès lors, une véritable floraison d'écrits et de chansons marque et accompagne l'évolution de son histoire. Parmi ceux-ci figure la chanson « Bomboko Justin » de l'artiste-musicien Franco Luambo Makiadi ⁽¹⁾ qui magnifie le ministre des affaires étrangères, Justin Bomboko ⁽²⁾, à la suite de son rôle de « sapeur-pompier » lors de la mutinerie de la Force publique à Léopoldville (Kinshasa), le 07 juillet 1960 ⁽³⁾.

Cet article analyse cette œuvre musicale de Franco Luambo Makiadi et rappelle quelques éléments historiques en relation avec la naissance douloureuse du Congo indépendant.

1 Franco Luambo Makiadi de Mi Amor ou Lokanga la Ndju Pene Luambo Makiadi, naquit le 6 juillet 1939 [1938, selon Me V. Kinkela. Lire son article : « *La vraie dimension artistique et culturelle de Luambo Makiadi* », in *CICIBA-ZAIRE*, (1999), n° 10, p. 7], et rendit l'âme le 12 octobre 1989 à Namur (Belgique). La célébrité de son œuvre musicale a fait de lui l'un des classiques de la musique congolaise moderne. Pour plus de renseignements, voir TSHONGA ONYUMBE, « *Franco Luambo Makiadi (1939-1989) et la société congolaise. En mémoire du 10^e anniversaire de sa mort* », in *Congo-Afrique* (janvier 2000), n° 341, pp. 31-44.

2 Justin Bomboko est né le 22 septembre 1928 à Boleke (province de l'Équateur, RDC) et décédé à Bruxelles le 10 avril 2014.

3 Comme nous le verrons dans le texte, cette date indique le jour où la mutinerie de la Force publique devint très active après une courte accalmie.

1. La chanson et les interrogations qu'elle suscite

1.1. La chanson

Lingala	Traduction française ⁽⁴⁾
Lelo tokumisa Bomboko	Félicitons aujourd'hui Bomboko
Ministre des affaires étrangères	Le ministre des affaires étrangères
Soki ezalaki ye te o na le 7,7 mois 60	N'eût été lui le 07 juillet 1960
Etumba monene ebimelaki biso	Une grande bataille nous aurait surpris
Ye apekisaki yango noki e	Lui, il l'a vite empêchée
soki apekisaki yango noki te o	S'il ne l'avait pas vite empêchée
Nde lelo oyo tosuki na mawa	Aujourd'hui, nous serions dans le malheur
Nalinga o	Que j'aime
Nalinga tata na ngai Bomboko e	Que j'aime mon père Bomboko
Mwana mama nalinga o	Que j'aime mon frère
Nalinga tata na ngai Bomboko e	Que j'aime mon père Bomboko
Fanda na esika ozali Bomboko	Sois à ton poste Bomboko
Moto akosa yo te o ngoya e	Que personne ne te trompe
Mwana mama nalinga o	Que j'aime mon frère
Nalinga tata na ngai Bomboko e	Que j'aime mon père Bomboko
Mwana mama nalinga o	Que j'aime mon frère
Nalinga tata na ngai Bomboko e	Que j'aime mon père Bomboko
Soki ezalaki yo te o Bomboko e	N'eût été toi Bomboko
Nde tosila kala na banguna e	Nous serions déjà exterminés par les ennemis
Mwana mama nalinga o	Que j'aime mon frère
Nalinga tata na ngai Bomboko e	Que j'aime mon père Bomboko
Mwana mama nalinga o	Que j'aime mon frère
Nalinga tata na ngai Bomboko e	Que j'aime mon père Bomboko

1.2. Les interrogations

Toute une série de questions surgit à l'esprit lorsqu'on se met à scruter cette production de Luambo Makiadi, notamment sur son historicité. Quand a-t-elle été composée ? Il est difficile de le savoir. Une date au moins est sûre : celle de sa mise sur le marché des disques en 1962, soit deux ans après l'intervention de sauvetage conduite par Justin Bomboko, à l'époque, ministre des affaires étrangères.

4 Nous remercions feu le professeur Augustin Tshonga Onyumbé qui nous a aidé à retrouver le texte. Nous demandons l'indulgence des lecteurs pour ce qui est de la traduction française de la chanson, car dit-on, *traduttore, traditore*. Par ailleurs, nous signalons que nous avons consacré à cet ami une étude intitulée : « In memoriam Augustin Tshonga Onyumbé 1943-2009 », in *Annales Aequatoria* (2009), n° 30, pp. 1056-1061.

Pourquoi ce long décalage temporel entre les deux faits : l'incident de 1960 et sa communication au public par voie musicale en 1962 ? Ce constat suscite une autre question : celle de déterminer la personne qui pouvait avoir commandé la chanson et sa motivation. En d'autres termes, s'agit-il d'une chanson de propagande ou de remerciement ?

La composition de la chanson ainsi que son intelligibilité suscitent également un certain nombre d'interrogations par le fait que nous avons affaire à un texte elliptique. En effet, Luambo Makiadi ne relate pas l'histoire en question. Il s'exprime allusivement. Que s'est-il passé au juste ? Qui sont ces ennemis qui allaient plonger le pays dans le malheur ? Qu'en pense le principal intéressé ?

2. Le témoignage de Justin Bomboko ⁽⁵⁾

« Il m'est difficile de me rappeler tous les détails que renferme l'histoire qu'évoque Franco Makiadi. Cinquante-trois ans nous séparent de l'événement. Cependant, une chose est vraie : il y est question de l'histoire de la mutinerie de la Force publique.

En rapport avec ces pages sombres de l'histoire de notre pays, il y a des noms que je peux encore citer. Du côté des Congolais, je vois Joseph Kasavubu, Patrice Lumumba, Christophe Gbenye, Anicet Kashamura, Antoine Gizenga, Mgr Joseph Malula, Joseph Mobutu, Albert Delvaux, etc. Du côté des étrangers : Cornelis, Janssens, Timberlake, Devlin, etc.

Quant au déroulement des faits, l'essentiel est de retenir que je devais tout mettre en œuvre pour apaiser les esprits des Congolais et des étrangers, puis éviter tout affrontement entre nos soldats survoltés et les troupes belges.

Pour réprimer cette mutinerie, j'avais préconisé au gouvernement deux solutions :

1° rendre le gouvernement belge responsable de tous ces désordres et l'enjoindre en conséquence de ne pas quitter le Congo tant qu'il n'aurait pas rétabli la paix et l'ordre public. Et il en avait les moyens.

2° ne pas récompenser les soldats mutins. Nous devons impérativement les sanctionner et contraindre dans la voie de l'ordre public tous ceux qui s'en étaient écartés délibérément. C'est l'attribut essentiel de tout gouvernement responsable : maintenir la paix et l'ordre public.

Cela ne voulait pas dire que je désapprouvais le processus de l'africainisation des cadres militaires congolais et la décision de revoir à la hausse les salaires de nos soldats.

5 Des interviews qui ont eu lieu durant l'année 2013. Elles étaient de durées inégales et généralement courtes, dans sa résidence privée de Binza-Pigeon (Kinshasa). Il s'agit donc d'un témoignage qui reprend et regroupe.

Peine perdue, car le gouvernement se lança précipitamment dans la nomination massive de nos soldats à des postes supérieurs. Parfois, ce sont les troupes congolaises dans les casernes qui s'en chargèrent elles-mêmes. Elles avaient aussi la latitude de retenir parmi les officiers belges ceux qui pouvaient leur servir de conseillers militaires.

Je voyais là deux conséquences majeures :

1° le gouvernement congolais avait reconnu de facto les violences et bavures commises par les soldats mutins.

2° Il avait provoqué chez nos soldats le goût du pouvoir politique et l'envie inexorable de l'exercer dans l'immédiat. Aujourd'hui, ne peut-on pas reconnaître que mes propos étaient ceux d'un visionnaire ?

En ce qui concerne le premier point, je me souviens avoir été vertement incriminé par notre parlement pour avoir attendu l'intervention des troupes belges afin de rétablir l'ordre sur toute l'étendue du territoire national. C'était une véritable incompréhension de la part de nos élus. A quoi devait donc servir le Traité d'amitié entre nos deux pays ?

A dire vrai, il y eut des interventions belges. Celles qui étaient exécutées en violation du Traité d'amitié avaient attiré le courroux du gouvernement congolais. Et quand la Belgique avait franchi la ligne rouge, nous avions rompu les relations diplomatiques avec elle, notamment lors de la sécession du Katanga.

Pour ce qui est de la date du 07 juillet chantée par Franco Luambo Makiadi, je me rappelle que la grogne de nos soldats avait commencé à Léopoldville dans la soirée du 5 juillet. Progressivement, elle avait atteint toutes les garnisons de la ville et s'était avivée le 7 juillet. Dès lors, la panique dans la communauté blanche déborda les limites.

Cependant, le point culminant reste le jour de la pénétration des troupes belges à Léopoldville. La communauté blanche était complètement affolée parce que les soldats congolais, tout furieux, s'apprêtaient à actionner la gâchette pour défendre la patrie. Elle tenta alors de se sauver en masse vers Brazzaville.

A l'émoi causé par l'énervement des soldats congolais, vint s'ajouter l'annonce de l'arrivée imminente, dans la ville, des éléments de Thysville (Mbanza-Ngungu).

Face à cette pagaille, il nous avait fallu avec d'autres Congolais, membres du gouvernement ou pas, surtout Mgr Joseph Malula, des efforts inouïs pour apaiser les étrangers d'une part, maîtriser les mutins d'autre part et harmoniser nos vues avec le gouvernement belge. Il nous avait fallu un engagement sans répit, des actes et des propos à l'endroit de tout le monde : soldats mutins, officiers belges, civils étrangers, etc.

Enfin, que dire de la motivation qui a poussé Franco Luambo Makiadi à me chanter ? Toute une combinaison de plusieurs facteurs est à relever. D'abord le fait qu'il était majeur à l'époque et ne pouvait ignorer les politiciens les plus influents du pays. Ensuite, il existait des liens d'amitié fort remarquables entre nous deux. Cela ne l'a jamais gêné par exemple de me demander si j'acceptais de m'effacer politiquement. Enfin, pourquoi se le cacher : j'avais aussi des ambitions politiques. Dès lors, lorsqu'un ami artiste- musicien vient à ma rescousse, qu'y a-t-il d'indécent, même si son initiative vise à raviver la mienne ? ».

3. L'importance historique du 7 juillet 1960

Pour bien saisir l'importance de cette date, référons-nous d'abord aux événements des 4,5 et 6 juillet parce qu'ils constituent la première phase de la mutinerie de la Force Publique. Parmi les faits marquants de ces journées, nous pouvons épinglez ceux-ci :

- les efforts du gouvernement pour résoudre diligemment les problèmes posés par des soldats congolais, mécontents depuis longtemps d'être marginalisés dans la marche du pays vers l'indépendance ;
- les incidents discriminatoires et vexatoires dans le camp Léopold II (Kokolo) à Léopoldville (Kinshasa) et le camp Hardy (Ebeya) à Thysville (Mbanza-Ngungu) ;
- la bourde commise par le général Emile Janssens en écrivant le mardi 5 juillet l'équation suivante au tableau noir de l'état-major : « Avant l'indépendance = Après l'indépendance ». C'était après avoir sermonné les soldats congolais pour les rappeler à l'ordre ;
- le discours sans succès de Patrice Lumumba, le 6 juillet, au camp Léopold II, sur la promotion collective des soldats congolais ; l'implication de Justin Bomboko et Jean Bolikango pour apaiser les soldats mutins ;
- le même jour, libération des prisonniers européens à Thysville par Gaston Diomi et Joseph Mobutu ;
- le 7 juillet, une lueur d'espoir du retour de la paix pointait à l'horizon, grâce aux efforts conjugués du gouvernement congolais, des officiers belges et des soldats mutins. Malheureusement, la nuit suivante une très grande panique vint saisir les Européens se trouvant à Léopoldville, y compris les soldats congolais du camp Léopold II, sans épargner ceux du camp Reisdorf (Sonankulu) à Thysville.

Cette panique eut des conséquences néfastes et aggravantes en relançant de plus belle la mutinerie de la Force publique, « jusqu'à mettre en cause l'existence même de l'Etat congolais » ⁽⁶⁾. Justin Bomboko avait donc raison de mettre en exergue cette date du 7 juillet 1960 dans l'évolution de la mutinerie.

6 Isidore NDAYWELL é NZIEM, *Nouvelle histoire du Congo, des origines à la République Démocratique*, Tervuren, Le Cri édition, 2008, p. 472.

4. La contribution de Justin Bomboko pour la restauration de l'ordre public à Léopoldville

Justin Bomboko n'était pas le seul acteur sur le terrain pour ramener la paix et l'ordre public comme nous venons de le voir. Et quand la mutinerie prit une autre ampleur à partir de la nuit du 7 juillet, beaucoup d'autres acteurs politiques congolais se mirent à contribution pour éviter le pire. Le vendredi 8 juillet, Anicet Kashamura, ministre des affaires culturelles et de l'information, fit un message de paix à la radio (7).

Le même jour et les jours suivants, Justin Bomboko, Joseph Mobutu, nommé colonel et chef d'état-major le 5 juillet, sillonnèrent, avec d'autres personnalités politiques congolaises, les rues de la ville à l'aérodrome de N'djili, pour protéger les Européens et calmer les soldats mutins. A la place Braconnier (8), où s'était entassée une innombrable foule d'Européens, Robert Van Hecke, bourgmestre de la commune de Léopoldville, les rejoignit pour ramener le calme dans les esprits. En dépit de leurs efforts, de nombreux civils européens, femmes et enfants surtout, traversèrent le fleuve pour Brazzaville.

Le 11 juillet, tout semblait rentrer dans l'ordre. Mais la situation s'aggrava de nouveau lorsque les troupes métropolitaines, stationnées depuis avril 1960 au Congo, bombardèrent Matadi (9). Le 12 juillet, Justin Bomboko prononça une allocution à la radio nationale pour rendre compte au peuple congolais et aux étrangers des efforts du gouvernement en vue de dénouer la crise. Il saisit cette opportunité pour répondre à ses détracteurs qui lui reprochaient d'outrepasser les limites de ses fonctions de ministre des affaires étrangères. Voici le texte in extenso :

Chers compatriotes, Notre pays vient de vivre des moments difficiles. Depuis quelques jours, il existe chez nous un climat qui se rapproche plus ou moins du terrorisme. Nous avons comme devoir, nous le gouvernement du Congo, de faire respecter l'ordre et la tranquillité, condition sine qua non de prospérité et de bonheur. Nous avons conclu avec la Belgique un traité d'amitié, au terme de ce traité, il nous était possible de pouvoir réquisitionner l'armée belge pour nous aider au rétablissement de l'ordre. Si nous ne l'avons pas fait tout de suite, c'est parce que chez nous, même l'instrument destiné au rétablissement de cet ordre lui-même était l'objet de désordre. Il ne fallait pas pour des raisons psychologiques et aussi pratiques mettre l'armée belge en face de l'armée nationale congolaise. Là où la chose était possible, les deux armées sont parvenues à rétablir l'ordre dans un esprit de collaboration et d'amitié.

7 J. GERARD – LIBOIS, Benoit VERHAEGEN, *Congo 1960*, T.I., Bruxelles, C.R.I.S.P., pp. 394 - 395

8 Place Braconnier : l'espace entre l'actuelle ambassade de la Belgique et le boulevard du 30 juin.

9 *L'Avenir* de mardi 12 juillet 1960 démentit à la page 1 cette information en ces termes : « *Cependant, les bruits selon lesquels le port aurait été bombardé ne sont nullement fondés. Il s'agit d'un avion de l'armée belge qui, patrouillant au-dessus de la région, aurait percuté au sol...* ». L'explosion de l'appareil aurait été comprise comme une attaque aérienne par des bombardiers belges.

Nous étions sur le point de réussir, malheureusement des incidents graves ont compromis cette réussite dans la région du Bas-Congo et plus particulièrement à Matadi. Instruits de tous ces éléments, nous avons été amenés à envisager la restauration de l'ordre dans le cadre d'une aide des Nations-Unies. Néanmoins, pour des raisons pratiques, il est impossible de réunir les membres des Nations-Unies dans un temps très court, étant donné qu'au Congo les événements ne souffrent d'aucun retard.

Nous avons été amenés dans le cadre de cette aide des Nations-Unies à faire appel aux troupes américaines pour que là où le rétablissement de l'ordre en collaboration avec les Belges est impossible, ces troupes puissent quand même nous aider à la restauration de la tranquillité publique et de l'ordre ainsi troublé. J'espère que ces mesures sont de nature à tranquilliser tout le monde y compris les Congolais, y compris les éléments de l'armée nationale congolaise, y compris les Belges et les Etrangers qui sont établis chez nous.

En tant que ministre des Affaires étrangères, j'ai le devoir de faire sauvegarder la vie des personnes au Congo et je n'hésiterai pas à recourir à toute autre mesure pour que l'ordre soit établi, car sans ordre, il est impossible aux individus de connaître la paix et le bonheur. Je crois que ces mesures rencontreront l'adhésion de la part de tous les Etrangers et plus particulièrement des Belges établis au Congo ⁽¹⁰⁾.

Ouvrons ici une parenthèse pour évoquer le bombardement du port de Matadi. Il eut des répercussions sur le plan national et international. Au Congo, on observa des troubles dans plusieurs villes et localités, notamment à Thysville. Justin Bomboko et Gaston Diomi s'y rendirent le 13 juillet, libérèrent les prisonniers européens et les ramenèrent à Léopoldville. Le même jour, les troupes belges firent leur entrée à Léopoldville ⁽¹¹⁾. La tension entre les soldats congolais et les para-commandos belges atteignit – son paroxysme. A en croire Larry Devlin, « Le gouvernement conduit par le président Kasavubu et le premier ministre Patrice Lumumba était toujours en place mais invisible et manifestement bien incapable de ramener l'ordre » ⁽¹²⁾.

Nous ne partageons pas entièrement ce jugement qui nous paraît excessif. Certes, le président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont les premiers concernés pour réagir lorsque l'ordre public est perturbé. Mais l'on ne devrait pas perdre de vue qu'il s'agit ici d'une jeune république qui n'a que quelques jours de souveraineté. Et n'oublions pas non

10 J. GERARD-LIBOIS, Benoît VERHAEGEN, *Congo 1960, op.cit.*, p.490. Voir aussi J. J. WONDO OMANYUNDU, *Les armées au Congo - Kinshasa, radioscopie de la Force Publique aux FARDC*, Saint Léger (Suisse), Editions Monde Nouveau / Afrique Nouvelle, 2013, p. 48

11 Les parlementaires congolais s'en prirent à Bomboko, Delvaux et Kanza. En Belgique. P. Wigny, ministre des Affaires étrangères se réjouit d'apprendre que Justin Bomboko, son homologue, « avait demandé l'intervention des troupes belges en vue de rétablir l'ordre ». Lire : *L'Avenir*, (1960), n°157, p. 1.

12 L. DELVIN, *J'étais chef de la C.I.A. au Congo*, Mémoires, Traduit de l'anglais par Michelle Copmans, Bruxelles – Paris, Jourdan Editeur, (2009), p. 33.

plus la responsabilité de la Belgique dans ces troubles. Les autorités au sommet de l'Etat pouvaient être un moment à court d'initiative, faute d'expérience.

Il s'ensuit que le geste de Justin Bomboko et d'autres compatriotes qui l'accompagnaient, spécialement Mgr Joseph Albert Malula, est à placer dans le contexte de concitoyens qui considèrent l'indépendance arrachée comme le fruit d'un combat commun et dès lors qu'elle est menacée, tout fils du pays disposant de quelque pouvoir est en droit de la défendre. Tel est le sens à donner aux efforts engagés par Justin Bomboko et Joseph Malula dans la pacification de la population à Léopoldville. Larry Devlin les avait vus plusieurs fois à l'œuvre dans les rues de la ville. Un jour, signale-t-il, il avait observé de loin Mgr Joseph Albert Malula essuyer la sueur de son front en signe d'abattement ⁽¹³⁾. A ces deux noms, s'ajoute celui d'Albert Delvaux, l'ambassadeur congolais en Belgique, qui n'avait pas encore regagné son poste. Il avait rang de ministre d'Etat.

Pour terminer, si nous tenons compte aussi de toute l'énergie que Justin Bomboko a dépensée sur le front extérieur pour résoudre cette crise congolaise, nous devons lui reconnaître un rôle actif pour son dénouement.

5. A propos de l'initiative et de la motivation de la chanson « Bomboko Justin »

Chanter pour diverses raisons les hommes forts, célèbres, riches, influents, etc., est une pratique courante. Les enjeux ont toujours été les mêmes : l'argent à gagner, une faveur à obtenir, l'amitié à sceller, la reconnaissance ou la joie à exprimer, le zèle politique ou patriotique, etc. En ce qui concerne l'engagement social et politique de Franco Luambo Makiadi, V. Kinkela fait remarquer ce qui suit :

« Luambo Makiadi sera à la fois griot du peuple et griot du pouvoir. Le peuple, parce qu'il est incapable de le renier, même aux moments euphoriques de son relatif embourgeoisement ; le pouvoir, parce que celui-ci a besoin de grands chantres populaires. Du reste, son instruction jointe à la [traditionalisation] de sa musique font comprendre à Luambo Makiadi qu'il est du devoir du griot de chanter ceux qui sont au pouvoir pour qu'ils aient la force de bien accomplir leur travail. Mais tout comme il ne dédaigne pas dès les années 1957 les multiples faveurs des admirateurs, il continuera sur cette lancée et recueillera plus de faveurs encore des hommes politiques qu'il chante et qui sont en réalité ses admirateurs. Il chante Bomboko, il chante les Députés, il chante Adoula, puis chante Tschombe avant de conclure un mariage de raison et de cœur avec la nouvelle République dont il devient un ardent propagandiste, très en verve et, à des moments, plus convaincant que la MOPAP » ⁽¹⁴⁾

13 L. DELVIN, *J'étais chef de la C.I.A. au Congo*, p. 34

Cependant, pour la question qui nous préoccupe, il y a de fortes chances que Justin Bomboko, un fanatique de Franco Luambo Makiadi, ait sollicité l'artiste et n'ait pas lésiné sur les moyens pour sa carrière politique. Il avait besoin d'un soutien populaire dans la perspective d'augmenter son audience et maximaliser ses atouts pour demeurer dans l'équipe gouvernementale : « *Fanda na esika ozali Bomboko* » (*demeure à ton poste Bomboko*).

La preuve en est que, de 1960 à 1962, l'année de la diffusion de ladite chanson, il y eut quatre gouvernements différents et Justin Bomboko fut toujours reconduit. Ces gouvernements furent dirigés successivement par Patrice Lumumba (30 juin – 5 septembre 60), Joseph Ileo (12-14 septembre 60), Justin Bomboko (20 septembre 60 – 9 février 61), Joseph Ileo (9 février – 2 août 61), Cyrille Adoula (2 août 61 – juin 64). Cette instabilité gouvernementale signifie que le Congo n'était pas encore sorti de l'auberge. Justin Bomboko en était pleinement conscient. En homme politique avisé, il savait s'organiser et utiliser toutes les astuces possibles, même des chansons de propagande, pour se maintenir au pouvoir en membre influent, voire incontournable.

Conclusion

Comme l'a énoncé Puis Ngandu Nkashama, « les thèmes de la chanson sont, par définition, attribuables aux circonstances qui les provoquent... »⁽¹⁵⁾. La chanson « Bomboko Justin » de Franco Luambo Makiadi en est un exemple éloquent. Elle s'affirme comme une composition musicale suscitée par les ambitions politiques d'un admirateur, surtout qu'il s'agit d'un ministre des Affaires étrangères, l'un des Congolais à qui l'on doit le retour de la paix et de l'ordre public perturbés par la mutinerie de la Force publique.

Justin Bomboko qui se trouvait parmi les braves Congolais ayant efficacement mis fin à cette mutinerie de la Force publique, qualifia, non sans intérêt, sa propre contribution de « plus décisive » que celles des autres. Aussi demanda-t-il à Franco Luambo Makiadi de le signaler, selon sa sensibilité d'artiste-musicien. Ainsi, la chanson « Bomboko Justin » reste, à n'en point douter, une véritable invitation à la reconnaissance pour les services rendus par cet acteur politique important à notre pays. ■

14 V. KINKELA, *La vraie dimension artistique et culturelle de Luambo Makiadi*, p. 17.

15 P. NGANDU NKASHAMA, « La chanson de la rupture dans la musique zaïroise moderne », in *Papier blanc encre noire, cent ans de culture francophone en Afrique Centrale (Zaïre, Rwanda et Burundi)*, T.2, Kinshasa, Editions Saint-Paul Afrique, (1995), p. 477.